

AVIS DE PROPOSITION

Un avis de proposition est déposé par le conseiller municipal Serge Bonin à la séance du conseil municipal du 26 février 2024 concernant les séances de travail (comités pléniers) publiques lors de la préparation du budget et du plan quinquennal d'immobilisations.

CONSIDÉRANT QUE plusieurs grandes villes ont des processus ouverts et publics pour la préparation des exercices d'adoption du budget et du plan quinquennal des immobilisations;

CONSIDÉRANT QUE M. Gilles Lehouillier a mentionné dans une entrevue en décembre 2023 être ouvert à l'idée de rendre les séances de travail publiques;

CONSIDÉRANT QUE notre rapport sur les processus d'adoption du budget et du plan quinquennal d'immobilisation déposé au conseil de ville en avril 2022 recommandait des séances de travail publiques pour informer les citoyen.nes et pour permettre les réflexions plus approfondies;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de transformer le processus d'adoption du budget et du plan quinquennal d'immobilisations pour ajouter au moins une séance de travail publique pour chacune des deux adoptions et permettre une présentation plus exhaustive des propositions avant la séance publique afin d'offrir la possibilité aux citoyen.nes de comprendre et formuler leurs propres questions et suggestions avant l'adoption en conseil.


Signature du membre du conseil

23 février 2024

Remis à la greffière le 23 février 2024

Déposé au conseil municipal du 26 février 2024